

# L'alternance

## **Apprendre un métier avec des "pros"**

Votre formation est en phase avec l'évolution du métier.

## **Du concret tous les jours**

Vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer ! En étant plongé dans la réalité d'une entreprise, votre formation est dynamique. Pendant les cours aussi vous apprenez votre métier par la pratique.

## **1 ou 2 jours de cours par semaine**

Un ou deux jours par semaine vous suivez des cours généraux et professionnels dans un centre de cours. Le reste de la semaine, vous apprenez votre métier en vous formant au sein d'une entreprise, épaulé par un patron formateur.

## **Une immersion en entreprise pour un maximum d'expérience**

L'expérience de terrain, les employeurs adorent ça ! En apprenant votre métier en alternance, au sein d'une entreprise, vous mettez toutes les chances de votre côté pour trouver rapidement un emploi.

## **Une rémunération tous les mois**

Vous percevrez une allocation d'un montant allant d'environ 270 à 930 euros par mois suivant les situations.

## **Une formation dans tous les secteurs et pour tous les goûts**

Vous pouvez devenir par exemple :  
restaurateur, boucher, charcutier, boulanger-pâtissier, carreleur, maçon-bétonneur,  
installateur-électricien, coiffeur, etc ;

ou encore : agent immobilier, comptable, candidat courtier d'assurances, etc ;

mais aussi : luthier, serrurier, arboriste, etc

et bien d'autres métiers existent encore, renseignez-vous !

**Plusieurs organismes pour vous former en alternance !**

Renseignez-vous : les modalités d'organisation diffèrent en fonction des opérateurs...

À noter : Plusieurs cursus de l'enseignement supérieur s'organisent également en alternance.

Vous trouverez la liste sur [le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

[Les CEFA](#)

[Alternance PME, Apprentissage Jeunes \(de 15 à 25 ans\)](#)

[Alternance PME, Formations Adultes](#)

[Les Compagnons](#)